

Date de dépôt : 3 octobre 2018

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Jean Batou : à propos des contrats passés par l'Etat de Genève avec les sociétés de sécurité privées au cours des années 2016, 2017 et 2018

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 21 septembre 2018, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

On assiste depuis plusieurs années à la privatisation d'un nombre toujours croissant de tâches de police assumées jusqu'ici par les communes et les cantons, une externalisation justifiée principalement par des soucis d'économie.

Cette évolution spectaculaire ne va pas sans poser de sérieux problèmes : transfert de tâches régaliennes au privé, gestion parfois discutable des appels d'offres, qualité des services ainsi sous-traités, formation et conditions de travail des agents privés affectés à ces tâches, etc.

Ce transfert de prérogatives de police du public au privé contribue à la formidable extension en cours du marché de la sécurité privée : en 2017, 808 sociétés spécialisées dans ce domaine comptaient un total de 20 456 employés en Suisse.

Ces deux considérations m'amènent aux questions suivantes :

- 1. Quelles sont actuellement les sociétés privées de sécurité au bénéfice d'un contrat avec l'Etat de Genève ?*
- 2. Sur quels montants porte chacun de ces contrats pour les années 2016, 2017 et 2018 ?*
- 3. Combien d'agents privés ont été engagés à la faveur des contrats passés par des sociétés de sécurité privées avec l'Etat de Genève, en 2016, 2017 et 2018 ?*
- 4. Les procédures d'appel d'offres concernant les marchés de la sécurité ont-elles des particularités par rapport aux autres procédures d'appel d'offres ?*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

- 1. Quelles sont actuellement les sociétés privées de sécurité au bénéfice d'un contrat avec l'Etat de Genève ?**
- 2. Sur quels montants porte chacun de ces contrats pour les années 2016, 2017 et 2018 ?**

Les sociétés de sécurité privées réalisent diverses prestations pour l'Etat de Genève, dont notamment les activités :

- de surveillance et de conciergerie (contrôle, accès, ouverture/fermeture) de bâtiments construits, propriétés de l'Etat ou loués par l'Etat de Genève;
- de surveillance de parcelles, de plages et du domaine de Lullier;
- de surveillance de chantiers;
- de surveillance de lieux d'hébergement;
- de sécurité et de surveillance nocturne des établissements de détention;
- de convoyage de détenus et de surveillance hospitalière;
- de prestations d'accueil des usagers et de sécurité des personnes;
- de surveillance des sites diplomatiques.

Ces prestations ont représenté une dépense d'environ 14 millions de francs en 2016 et de 15,5 millions en 2017. Cette évolution est notamment générée, d'une part, par des besoins nouveaux et, d'autre part, par des adaptations des conditions tarifaires suite à la réadaptation des salaires minimums de la branche.

La prestation de surveillance des sites diplomatiques a été progressivement internalisée et le contrat y afférent devrait s'éteindre à la fin de cette année. Il sera toujours possible de recourir à ce type d'entreprise pour des mandats ponctuels en fonction de besoins spécifiques.

Quant à la prestation de convoyage des détenus, il est prévu qu'elle soit internalisée progressivement jusqu'en 2022.

La fin de ces missions engendrera une baisse notable du chiffre d'affaires réalisé par ces entreprises avec l'Etat de Genève.

Le tableau ci-dessous indique les sociétés privées de sécurité au bénéfice d'un contrat avec l'Etat de Genève et les montants globaux en francs perçus par ces sociétés :

Nom du fournisseur	Année	Montant facturé
ADSI FONTI SA	2016 Total	132'857
	2017 Total	132'185
	2018 Total	89'105
BUREAU D'INVESTIGATION ET DE PROTECTION BIP	2016 Total	4'355
	2017 Total	0
	2018 Total	0
C.S.D.P. CENTRE DE SERVICE SUR DOMAINE PRIVE SA	2016 Total	5'825
	2017 Total	5'825
	2018 Total	4'357
GPA GUARDIAN PROTECTION SA	2016 Total	398'301
	2017 Total	207'393
	2018 Total	71'792
PROTECTAS SA	2016 Total	2'142'503
	2017 Total	1'527'256
	2018 Total	1'062'449
PYTHON SECURITE SA	2016 Total	129'507
	2017 Total	244'458
	2018 Total	229'741
SECURITAS SA	2016 Total	8'096'552
	2017 Total	9'351'789
	2018 Total	4'825'831
SWISS CONTROL SECURITY SA	2016 Total	120'987
	2017 Total	168'228
	2018 Total	123'098
IVS SOCIETE SUISSE DE SECURITE SA	2016 Total	1'215
	2017 Total	18'196
	2018 Total	36'604
SPS SERVICE PRIVE DE SECIRITE SA	2016 Total	2'433'438
	2017 Total	2'270'926
	2018 Total	1'88'7136
HOTELIS SA	2016 Total	4'212
	2017 Total	5'222
	2018 Total	7'791
SECURITON SA	2016 Total	555'619
	2017 Total	1'572'339
	2018 Total	298'825
CERTAS SA	2016 Total	0
	2017 Total	1274
	2018 Total	157
MS CONTRÔLE SA	2016 Total	0
	2017 Total	1300
	2018 Total	0
DELTA PRO SECURITE SA	2016 Total	55'318
	2017 Total	55'081
	2018 Total	86'350
KS SECURITE SERVICES SARL	2016 Total	0
	2017 Total	9'396
	2018 Total	35'213
SDIS NYON-DOLE	2016 Total	2'832
	2017 Total	1'200
	2018 Total	1'200
SECURTITE & ORGANISATION SA	2016 Total	0
	2017 Total	324
	2018 Total	0

3. Combien d'agents privés ont été engagés à la faveur des contrats passés par des sociétés de sécurité privées avec l'Etat de Genève, en 2016, 2017 et 2018 ?

La gestion du personnel des entreprises de sécurité relève de leur compétence. En conséquence, l'Etat de Genève ne connaît pas le nombre de collaborateurs nouvellement engagés pour réaliser les prestations.

4. Les procédures d'appel d'offres concernant les marchés de la sécurité ont-elles des particularités par rapport aux autres procédures d'appel d'offres ?

Les marchés de prestations de surveillance étant généralement soumis aux marchés publics, les procédures d'adjudication doivent respecter la réglementation en la matière.

Par ailleurs, la nature sécuritaire de certains de ces marchés peut revêtir un caractère particulier de confidentialité des données. Ainsi, les soumissionnaires doivent s'engager à respecter cette confidentialité pour pouvoir participer à ces appels d'offres.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Antonio HODGERS